bien conservés. Seize des emplacements, occupés sur les plateaux par les peuplades de ce temps qui n'étaient plus troglodytes, ont été explorés et l'on y a déjà recueilli de nombreux débris d'outils et d'armes en silex. Ces découvertes sont destinées à mieux définir le caractère de cette phase encore obscure de notre ethnographie ancienne.

Synopsis des Agrionines (suite du genre Agrion); par M. Edmond de Selys Longchamps, membre de l'Académie.

English of the state of the sta

Sous-genre 13. - PSEUDAGRION, DE SELYS.

AGRION, Ramb, Burm.

Secteur inférieur du triangle naissant à la nervule basale postcostale (rarement un tant soit peu auparavant). Ptérostigma en losange, ou rhomboïde, semblable aux quatre ailes; 8 à 17 nervules postcubitales.

Des taches postoculaires claires, ordinairement cunéiformes

(rarement suboblitérées).

Lèvre inférieure fendue dans son quart ou son tiers basal.

Tête, thorax et abdomen médiocres ou grêles.

Cils des tibias médiocres ou assez longs (4-7 aux postérieurs en dehors). Onglets à dent inférieure variable, plus courte que la principale.

Coloration variable. Appendices anals supérieurs assez longs, presque toujours fourchus ou échancrés; les inférieurs

plus courts.

Q Coloration généralement dissemblable. Prothorax à bord postérieur muni de chaque côté du lobe postérieur d'une tige mince, complétement rejetée et couchée sur le lobe médian.

Pas d'épine vulvaire.

Patrie : Afrique et Asie tropicales et australes. Malaisie. Une espèce dans l'Australie septentrionale.

1er groupe : (Ps. FURCIGERUM).

8° et 9° segments du mâle bleus ou bleuâtres.

- A. Une bande noire à la seconde suture latérale du thorax. (Appendices supérieurs fourchus.)
 - P. melanicterum Angolense prætextatum (Afrique).
- B. Pas de bande noire à la seconde suture latérale du thorax.
 - a. Appendices supérieurs du mâle fourchus.

 Ps. furcigerum (Afrique).
 - b. Appendices supérieurs du mâle émarginés, non fourchus. Coloration bleuâtre.

Ps. glaucescens—torridum—nubicum (Afrique).

Ps. decorum — microcephalum (et races? Australasiæ — migratum et approximans)? — Cyane — ? hisopa — ? rubriceps (Asie et Malaisie).

2º groupe: (Ps. PRUINOSUM).

8° segment du mâle noir, 9° clair ou en partie noir. Appendices supérieurs émarginés (Malaisie).

A. Une bande noire à la seconde suture latérale du thorax.

Ps. crocops - coriaceum.

B. Pas de bande noire à la seconde suture latérale du thorax.

Ps. pilidorsum — ustum — magnanimum — pruinosum — ? hypermelas.

NB. Les Pseudagrions semblent très-voisins des vrais Agrions. Cependant il fallait bien les isoler, du moment où l'on accordait de l'importance au caractère tiré du point de naissance du secteur inférieur du triangle par rapport à la nervule basale postcostale. Certaines espèces semblent aussi se rapprocher des Télebasis du sous-genre Sténobasis, que je décrirai plus loin, par exemple, les Ps. hisopa et rubriceps.

Le prothorax des femelles est très-particulier par les deux tiges minces et

courtes rejetées vers la tête dont il est pourvu. Il est probable que cette conformation singulière que le Dr Hagen caractérise par le nom de prothorax ailé coïncide avec celle des appendices supérieurs des mâles fourchus ou échancrés, qui dans les préliminaires de l'accouplement saisissent la femelle par le prothorax.

Les Pseudagrions ont d'ailleurs une aire d'habitation très-nette. Ils habitent

l'Afrique, l'Asie tropicale et la Malaisie.

160. PSEUDAGRION MELANICTERUM, de Selys.

Abdomen of 32-34; Q 26. Aile inférieure of 21-22; Q 23 1/2.

Vure noire, couvrant presque une cellule; 13-14 postcubitales; ailes assez étroites: réticulation noire; quadrilatère à côté supérieur ayant aux premières ailes presque la moitié de l'inférieur. Ailes pétiolées jusqu'à la nervule postcostale, qui est placée entre la 1re et la 2e antécubitale.

Noirâtre bronzé, marqué de jaune verdâtre. Tête petite, livide en dessous ; lèvre supérieure olivâtre, un peu noire à la base, épistome noir, front jaunâtre jusqu'à la base des antennes, mais le milieu avec une tache triangulaire noire dont la pointe est en arrière; ou bien sans cette tache; 1er et 2e articles des antennes jaunâtres, dessus de la tête et occiput noirs, avec des taches postoculaires et une ligne très-fine ou nulle entre elles jaunes, le reste du derrière des yeux jaune pâle.

Prothorax noir avec une tache ronde latérale jaune et vestige de bor-

dure aux côtés du lobe postérieur qui est arrondi.

Thorax noir en avant avec une raie autéhumérale jaune clair, plus étroite supérieurement; les côtés et le dessous jaune-clair avec une raie complète noire à la 2° suture et un trait fin supérieur sous l'aile supérieure.

Abdomen grêle, plus épais au bout, noir en dessus jusqu'au 7e segment dont le bout porte une grande tache dorsale verdâtre; les 7-10 verdâtres (couleurs altérées), le dessus du 10e noir, le dessous jaune livide ainsi qu'un cercle basal étroit interrompu au milieu aux 2-6e segments, le 10e plus de moitié plus court que le 9e, échancré en V évasé.

Appendices anals bruns, les supérieurs de la longueur du dernier segment; vus de profil ils se divisent après la base en deux branches lépaisses très-écartées, mousses, l'inférieure presque droite, la supérieure trèsredressée et courbée en bas au bout, formant avec la précédente un C très-évasé. Appendices inférieurs moitié plus courts, en tubercules écartés, épais, mousses.

Pieds courts noirs, l'intérieur des fémurs, l'extérieur des tibias jauna-

tres. Cils médiocres (4-5 aux tibias postérieurs). Onglets à dent inférieure plus courte.

Presque semblable au mâle.

Ptérostigma jaunâtre. Base de la lèvre supérieure plus largement bordée de noir; le front jaune sans tache médiane. Taches postoculaires verdâtres; prothorax à bord postérieur portant deux pointes jaunâtres, couchées et rejetées en avant comme chez les espèces voisines. Abdomen comme chez le mâle jusqu'au 7e segment; les 8-10 vert bleuâtre clair, mais les deux tiers antérieurs du 10e en dessus noirs, ainsi qu'une raie terminale en demi-cercle, et deux taches dorsales basales cunéiformes noirâtres rapprochées au 9e. Appendices anals olivâtres.

Patrie : Sierra Leone. Brit. Mus. — Lagos, par le marquis de Compiègne. (Coll. de Selys.)

NB. Très-voisine, en petit, de l'Angolense. (Voyez cette espèce.)

161. PSEUDAGRION ANGOLENSE, de Selys.

& Abdomen 36; aile inférieure 24.

Ptérostigma brun jaunâtre, rhomboïde oblique, entouré d'une nervure noire, surmontant une cellule; 15-14 postcubitales; ailes étroites, légèrement salies; réticulation noire; quadrilatère à côté supérieur ayant aux premières ailes 1/2, aux secondes 1/2 du côté inférieur; ailes pétiolées aux supérieures presque jusqu'à la nervule postcostale, aux inférieures jusqu'à celle-ci, qui est placée entre la 1re et la 2e antécubitale.

Noirâtre bronzé, marqué de jaune safran. Tête petite. Lèvre inférieure jaunâtre, la supérieure et la face jaune vif avec une fine bordure à la lèvre; front dessus de la tête et occiput noirs, avec une large bande transverse au niveau des antennes dont les 1er et 2e articles sont jaunes, et une autre postoculaire, cette dernière plus étroite entre les yeux. Derrière des yeux jaune pâle inférieurement.

Prothorax noir avec un anneau basal, une tache ronde latérale, une petite médiane géminée et une fine bordure jaune interrompue au lobe postérieur qui est arrondi. Thorax noir en avant avec une raie antéhumérale complète, plus étroite supérieurement; les côtés et le dessous jaune pâle avec une raie supérieure étroite sous l'aile supérieure, n'allant pas jusqu'en bas, et une plus large complète à la suture médiane noires.

Abdomen très-grêle, plus épais au bout, noir bronzé en dessus, livide en dessous; un cercle basal verdâtre au 2e segment, un peu plus étroit in-

terrompu à l'arête aux 2-6°, le bout du 7°, une nuance mal arrêtée en dessus des 8° et 9° brunes; 10° segment plus de moitié plus court que le 9°, échancré en V évasé.

Appendices anals noirâtres; les supérieurs un peu plus courts que le dernier segment, étroits à la base, se divisant immédiatement après, vus de profil en deux branches épaisses, écartées, recourbées chacune l'une vers l'autre, de manière à former un Cépais. Appendices inférieurs un peu plus courts, épais, droits, cylindriques, mousses.

Pieds très-courts, noirs; l'intérieur des fémurs, l'extérieur des tibias jaunes. Cils médiocres (4-5 aux tibias postérieurs). Onglets à dent inférieure plus courte.

-delication and the state of th

9 Inconnue.

Patrie: Un mâle d'Angola.(Coll.Mac Lachlan.) Un autre (coll. Selys.)

NB. L'espèce est certainement très-voisine de melanicterum de Sierra Leone, mais ce dernier est beaucoup plus petit, a du jaune aux côtés du front, et les deux taches postoculaires ne sont pas réunies par une raie intermédiaire; enfin les deux branches des appendices anals supérieurs sont plus écartées l'une de l'autre que chez l'Angolense.

162. PSEUDAGRION PRÆTEXTATUM, Hagen, mss.

Abdomen of 28-30; Q 31. Aile inférieure of 20-22; Q 21-23.

Ptérostigma brun jaunâtre, plus foncé au centre, entouré d'une nervure noire, en losange oblique plus pointu en dehors, couvrant une cellule; 12-14 postcubitales; aîles légèrement salies, réticulation noirâtre; quadrilatère à côté supérieur ayant, aux premières ailes moins de la moitié, aux secondes plus de la moitié du côté inférieur, aîles cessant d'être pétiolées à la nervule basale postcostale placée entre la 1^{re} et la 2^e antécubitale; 5 cellules anténodales.

of Adulte. Noirâtre bronzé varié de jaunâtre, en partie saupoudré de poussière blanc bleuâtre surtout au front, au prothorax et sur les parties noires de l'abdomen.

Face noirâtre, le bord de la lèvre et les joues jaunâtres; le dessus noir avec une tache postoculaire verdâtre, petite isolée; le derrière jaunâtre sale.

Prothorax noir; un peu brun de côté; lobe postérieur large à peine avancé au milieu. Devant du thorax jusqu'à la première suture latérale noir mat, avec une raie antéhumérale mal marquée brune (presque toujours saupoudrée). Les côtés brun jaunâtre sale avec une raie épaisse complète à la seconde suture et la poitrine noires.

Abdomen noir en dessus, jaunâtre obscur en dessous; suture ventrale obscure. Les 8° et 9° segments bleuâtre terne en dessus. Bord du 10° segment à peine concave.

Appendices anals supérieurs bruns, noirs en dessus, de la longueur du dernier segment, écartés, un peu courbés en dedans, un peu comprimés, portant inférieurement une branche comprimée notablement plus longue, mousse, qui, vue en dessus, est plus étroite à la base et s'élargit dans sa seconde moitié après avoir formé une petite dent interne. Vu de profil, l'appendice est cylindrique à sa base, arrondi au bout, et sa branche inférieure commence à sa moitié, se montrant sous la forme d'une lame recourbée un peu en haut et mousse, dépassant notablement la branche supérieure. Appendices inférieurs jaunâtres, moitié plus courts, en feuilles oblongues redressées et excavées en dessus, portant en outre une très-petite feuille basale redressée à angle droit.

Pieds noirs en dehors, jaune brunâtre en dedans et aux tarses, un trait jaunâtre aux fémurs; cils courts noirs (5 aux tibias postérieurs.

Jeune. Le roux brun terne ou jaunâtre domine sur le corps, notamment sur l'abdomen où le noir a disparu; les trois derniers segments sont un peu plus foncés, mais en dessus des 8° et 9° la nuance livide pâle indique la place qui deviendra bleuâtre chez l'adulte.

Aucune partie du corps n'est soupoudrée. Le devant de la tête et du thorax sont brun foncé ainsi que la large raie de la 2° suture latérale du thorax; les pieds roussâtres, mais bruns à l'extérieur des fémurs et du tibias.

On trouve tous les passages entre ces jeunes individus roussâtres, et les exemplaires noirâtres très-saupoudrés.

Q Ptérostigma jaune. Dessous et derrière de la tête jaune pâle. Face et front jaune olivâtre ou orangé, épistome au centre et dessus de la tête noirs, les points postoculaires olivâtres réunis par une ligne occipitale; les 1-2° articles des antennes jaunes. Prothorax noir, la base, une bordure et une tache latérale jaunes. Le bord postérieur large, arrondi au milieu, les deux angles amincis, portant de chaque côté un lobe jaune cylindrique renversé sur le prothorax dont il atteint le milieu. Thorax bronzé en avant avec une bande antéhumérale jaune, un peu courbée, aussi large que le bronzé qui les sépare, mais l'arête dorsale restant jaune. Les côtés jaunes avec un trait supérieur brun aux deux sutures, suivi d'un point à la première. Poitrine jaune pâle. Abdomen bronzé en dessus, jaunâtre en dessous et de côté ainsi qu'un trait basal interrompu aux 3-6°. Une grande tache bleue aux 8-9°, celle du 8° communiquant après la base avec les côtés, celle du 9° triangulaire en avant; 10° segment comprimé en toit, un

peu tronqué obliquement au bout. Appendices courts triangulaires noirs. Valvules jaunes finement denticulées. (Les quatre derniers segments sont décrits d'après le Dr Hagen.)

Q Plus adulte? (d'après Hagen). L'arête mésothoracique noire; tache bleue du 8¢ segment ne couvrant que le tiers et celle du 9¢ que la moitié terminale. Le bout des lobes renversés du prothorax noir.

Patrie: Zanzibar, d'après un bon nombre de mâles et une femelle incomplète. (Coll. Selys.) Si c'est bien, comme je le crois, la même espèce que celle dont le Dr Hagen m'a adressé la description, elle se trouverait aussi au Cap, où elle a été prise par Drégé et Krauss. (Mur. de Berlin.)

Ensin, M. Mac Lachlan m'a envoyé à examiner un mâle sans appendices, venant du Gabon. Il est très-adulte, très-saupoudré, et le ptérostigma est noir; je le crois cependant de même espèce.

NB. Le prætextatum est voisin du furcigerum; il en diffère bien par son ptérostigma plus petit, sa tête plus étroite les ailes plus pétiolées et par les appendices supérieurs du mâle, dont la branche inférieure est moins écartée de la supérieure et la dépasse bien en longueur. Chez le fureigerum les deux branches sont daviriquées en croissant, et la supérieure est au moins aussi longue que l'autre.

163. PSEUDAGRION FURCIGERUM, Ramb.

AGRION FURCIGERUM, Ramb., nº 7.

-- PALLIATUM, Klug. mus. Berl. Drégé, nº 1510 (partim).

d'Abdomen 30mm. Aile inférieure 22.

Ptérostigma brun, un peu plus foncé au centre, entouré d'une nervure noire, en losange prolongé et plus oblique en dehors, surmontant une cellule; 15 postcubitales; ailes légèrement salies, étroites, réticulation noire; quadrilatère à côté supérieur ayant la 1/2 de l'inférieur (les 2/3 aux secondes ailes). Ailes cessant d'être pétiolées tant soit peu avant la nervule postcostale aux secondes ailes, distinctement auparavant aux premières (comme chez les Agrions). Celle-ci placée entre la 1^{re} et la 2^e antécubitale.

Noirâtre bronzé, varié de jaunâtre (couleurs altérées). Tête assez forte, globuleuse; jaunâtre pâle en arrière et en dessous; lèvre supérieure, joues et rhinarium jaunes (orangés chez le vivant?) Épistome, dessus de la tête et occiput noirâtre bronzé (sans points postoculaires distincts).

Prothorax noir mat, les lobes latéraux larges, finement bordés de jaune; le postérieur arrondi, un peu avancé au milieu, ce qui rend le prothorax presque trilobé. Thorax noir bronzé en avant, presque jusqu'à la 1^{re} suture latérale; le dessous et les côtés jaunâtres, peut-être avec marques

supérieures obscures à la suture médiane latérale (en mauvais état). Abdomen assez robuste, plus épais au bout, noirâtre bronzé en dessus, jaunâtre en dessous; 10° segment presque moitié plus court que le 9°, émarginé en dessus en V excessivement évasé.

Appendices anals jaunâtres; les supérieurs noirâtres en dessus, aussi longs que le dernier segment, un peu comprimés, un peu divariqués, un peu courbés en dedans, munis en dessous à la base d'une petite pointe, ayant inférieurement une branche comprimée un peu plus longue, arrondie, qui les rend fourchus vus de profil; cette branche commençant au milieu, droite et formant un angle presque aigu avec la branche supérieure.

Appendices inférieurs presque moitié plus courts, épais, un peu courbés l'un vers l'autre, à bout arrrondi, excavés en dessus.

Pieds médiocres, noirs, intérieur des fémurs, extérieur des tibias jaunatres. Dent inférieure des tarses bien marquée, plus courte que la supérieure; cils peu divariqués médiocres (6 aux fémurs postérieurs).

Q (Inconnue). Voir plus bas.

Patrie : Cap de Bonne-Espérance. Type unique de Rambur. (Coll. Selys.)

NB. Le mâle, par la forme des appendices anals, rappelle tout à fait celui des melanicterum et angolense, mais il s'en sépare au premier abord par l'absence de taches postoculaires et de raies autéhumérales claires, de même que par la tête plus grosse, l'abdomen plus épais, les 8° et 9° segments obscurs et les ailes cessant d'être pétiolées avant la nervule postcostale (surtout aux supérieures).

J'ai consulté une description manuscrite et un dessin des appendices du type unique de l'A. palliatum Klug, du Musée de Berlin fait par le Dr Hagen. Elle concorde assez bien, comme il le dit, avec la description de Rambur. Voici les seules différences un peu notables: il y a un point basal noir à la lèvre supérieure; l'épistome est largement bordé d'orangé, les deux articles basals des antennes sont orangés; il y a une large bande humérale bleu acier, et sur les côtés du thorax une bande supérieure vert bronzé; la base de l'abdomen est saupoudrée de bleu: aux 4-6e segments un anneau basal jaune et une ligne dorsale jaune interrompue sur le 9e segment. Le ptérostigma est orangé vif; il n'y a que 11 ou 12 postcubitales (au lieu de 15).

Peut-être faut-il considérer comme la semelle du furcigerum (mais surtout du palliatum si ce dernier en est différent), un exemplaire du Cap de ma collection, provenant de la collection Serville:

9 Abdomen 39. Aile inférieure 21.

Stature très-analogue à celle du mâle, 15-14 postcubitales, mais ptérostigma un peu moins prolongé, nervures brunes; lèvre supérienre glauque, le dessus de la tête brun noirâtre; vestiges mal arrêtés de taches postoculaires un peu plus claires, une tache latérale brune aux côtés du prothorax qui porte à l'origine du lobe postérieur, de chaque côté une petite aile subtriangulaire redressée et rejetée en avant; une large bande antéhumérale olivâtre; les articulations des segments 2-6e jaunâtres, le dessus des 8-10 glauque pâle; le 10e fendu à angle aigu. Appendices bruns, coniques; pas d'épine vulvaire. Pieds roussâtre pâle avec une raie aux fémurs et une ligne aux tibias noirâtre.

Salar Translation of the Contract of the

Les ailes un peu plus pétiolées.

164. PSEUDAGRION GLAUCESCENS, de Selys.

Abdomen 3 31; 9 33. Aile inférieure 3 22; 9 23.

Ptérostigma jaune brunâtre en losange, plus pointu en dehors, couvrant un peu moins d'une cellule; 12 postcubitales; réticulation brun foncé. Ailes pétiolées jusqu'à la nervule basale postcostale qui est placée entre la 1re et la 2e antécubitale.

d' Jeune? Tête olivâtre clair; lèvre supérieure bleuâtre pâle, avec une ligne basale prolongée en point médian noir; une petite tache latérale et une marque basale à l'épistome, un trait court transverse à la suture basale du front, un autre derrière l'ocelle antérieur, un en croissant contre et derrière les deux autres ocelles et une ligne courbe ne cerclant pas complétement les taches postoculaires qui sont très-grandes, arrondies, bleuâtre pâle.

Prothorax brun très-clair, ses sutures et une raie latérale antémarginale brunes mal arrêtées. Le lobe postérieur un peu avancé, arrondi, légèrement tronqué au centre.

Thorax brun clair jusqu'à la suture humérale, avec une bande antéhumérale jaunâtre terne aussi large que la bande médiane brune dont l'arête dorsale est noire, ainsi qu'une virgule supérieure à la suture humérale. Les côtés et le dessous glauques, peut-être bleuâtre pâle, avec une nuance brunâtre entre la 1^{re} et la 2^e suture, un point très-petit submédian à la 1^{re} et un petit trait supérieur à la 2^e.

Abdomen grêle, jaunâtre terne, un peu glauque à la base et au bout, marqué en dessus de bronzé foncé ainsi qu'il suit : au 1er segment une bande basale courte; aux 2-7e une bande terminale et la suture ventrale; en outre au 2e une tache fourchue en Y anguleux presque comme chez l'Agrion pulchellum, mais ses branches ne sont pas dilatées et touchent la base. Il y a aussi une marque basale à l'arête. Aux 3-6e une bande dor-

sale commençant après la base et se dilatant latéralement avant le bout, où elle est plus noire. Le 7° de même, mais la bande épaisse dès la base; les 8-10° jaunâtres (peut-être bleuâtre pâle) et le 10° avec une bande dorsale, rétrécie au milieu; son bord un peu concave.

Appendices supérieurs presque aussi longs que le dernier segment, bruns en dessus, plus clairs en dessous. Vus en dessus, ils sont épais, irrégulièrement coniques en dedans; vus de profil, ils sont rétrécis à la base, puis élargis, et enfin bifides au bout, de façon à former une patte de crabe à branches presque contiguës, dont l'inférieure, élargie en dessous, se redresse subitement en s'amincissant contre la supérieure.

Appendices inférieurs plus courts, en tubercules aplatis, écartés, ovales, vus en dessus; subconiques épais, vus de profil.

Pieds jaunâtre terne, avec une ligne externe aux fémurs, et l'intérieur des tibias bruns. Cils forts, assez longs (4 aux tibias postérieurs).

Q Jeune? Ailes, tête, thorax et pieds comme chez le mâle, mais la nuance brune du devant du thorax plus claire, se confondant avec les bandes antéhumérales.

Lobe postérieur du prothorax plus court, droit, redressé, finissant de chaque côté par un prolongement en fuseau mince, livide, complétement renversé et couché sur le disque du prothorax dont il atteint la moitié.

Le fond de la coloration de l'abdomen comme chez le mâle, excepté ce qui suit : au 2° segment une bande dorsale étroite noire d'un bout à l'autre, subitement élargie en angle sur les côtés avant le bout ; au 8° une bande dorsale noire d'un bout à l'autre, mais amiucie en cône dans sa seconde moitié; au 9° deux taches noires basales, coniques, rapprochées aux côtés de l'arête; leurs pointes minces, ne touchant pas le bout du segment; 10° court, fendu au bout, livide, sans taches. Appendices courts, livides.

Patrie : Sierra Léone et le cap Formose (Afrique occidentale); un couple unique. Coll. Selys.

NB. Le mâle, par la répartition de la couleur foncée, ressemble aux Pseudagrion nubicum et torridum, mais sa taille est énormément plus grande. La branche inférieure des appendices supérieurs est plus longue que chez le torridum et plus dilatée en dessous que chez le nubicum; enfin il n'y a pas de raie noirâtre à la suture humérate.

La femelle diffère par la taille, la suture humérale, la tache du 9e segment divisée en deux branches coniques, etc.

Il est superflu de comparer le glaucescens aux espèces voisines, mais qui possèdent une raie noire épaisse et complète aux côtés du thorax.

165. PSEUDAGRION TORRIDUM, de Selys.

AGRION TORRIDUM, de Selys.

Abdomen & 23-25; Q 23-25. Aile inférieure & 15-17; Q 18-19 1/2.

Ptérostigma brun jaunàtre clair, en losange, beaucoup plus pointu en dehors, entouré d'une nervure noire, surmontant presque une cellule; 8-9 (parfois 10) postcubitales; réticulation d'un brun noirâtre. Ailes pétiolées jusqu'à la nervule postcostale qui est un peu plus rapprochée de la 1re que de la 2e antécubitale. Quadrilatère à côté supérieur ayant à peu près le tiers de l'inférieur. Secteur médian naissant avant la veine du nodus, restant séparé du sous-nodal.

d' Varié de noir, de verdâtre et de bleuâtre.

Tête olivâtre clair, le vertex et l'occiput noirâtres avec une grande tache verdâtre, arrondie, derrière chaque œil, reliées l'une à l'autre par une fine ligne occipitale; le reste du derrière des yeux jaunâtre. Les deux premiers articles des antennes olivâtres, le 2° plus long que le 1°, le 5° brun, égal aux deux premiers réunis. Lèvre inférieure jaunâtre. Prothorax noir avec deux taches arrondies et les bords olivâtres; son lobe postérieur arrondi mais s'avançant un peu au milieu et légèrement relevé.

Thorax verdâtre en avant avec une large bande dorsale et une humérale, moitié moins épaisse, et sur les côtés sous chaque aile, un trait supérieur noir, l'antérieur le plus long; les côtés passant au bleuâtre clair et la poitrine au jaunâtre. Les deux premiers segments de l'abdomen et les trois derniers bleuâtre pâle, les autres vert pâle, marqués de noirâtre bronzé en dessus, ainsi qu'il suit : au 1er une grande tache basale carrée; au 2e une large bande d'un bout à l'autre, mais subitement rétrécie à angle droit avant l'extrémité qu'elle ne touche que par une queue fine; cette bande marquée sur l'arête dorsale au milieu d'une tache ovale bleue (souvent presque oblitérée ou réduite à un point) qui, en se combinant avec la bande, rappelle la tache fourchue du nubicum; aux 3-6e une large bande allant d'un bout à l'autre, excepté un cercle basal jaunâtre; cette bande un peu élargie, puis rétrécie au bout; au 7e la bande est complète, égale; le dessus du 10e noir; son bord postérieur largement échancré en demi-cercle.

Appendices anals brun clair; les supérieurs presque aussi longs que le 10° segment, fourchus, en deux parties superposées, la supérieure subcylindrique relevée, un peu courbée en dehors et légèrement inclinée en bas et en dedans au bout qui est noir; l'inférieure consistant en une large dilatation comprimée, plus courte, et commençant par une fente.

Appendices inférieurs plus courts en fuseaux très-épais, droits, peu écartés.

Pieds courts, jaunâtres; extérieur des fémurs noirâtre, ainsi que les cils (5-6 aux tibias postérieurs en dehors), un peu divariqués, et le bout des onglets dont les dents sont distinctes, l'inférieure la plus courte.

Q Le bleuâtre remplacé par du verdâtre ou par du roussâtre clair, une bande noirâtre à la base de l'épistome en dessus, un trait transverse brun à la base du front; les deux taches postoculaires roussâtres, plus longues, séparées du derrière des yeux par un trait noir incomplet. Prothorax en grande partie roussâtre, les traits noirs dessinant étroitement les taches, le lobe postérieur à bord plus redressé, tendant à se diviser en trois festons rudimentaires par la présence de deux petits renflements postérieurs. Abdomen marqué de bronzé comme le mâle avec les différences suivantes : au 1er la tache carrée, mal arrêtée, divisée en deux par l'arête; au 2e la bande dorsale plus étroite, ce qui fait mieux paraître l'épaississement subit qu'elle montre avant le bout; le dessus des 8e et 9e bronzé, excepté l'extrémité de ce dernier; le 10e roux pâle à échancrure assez étroite, profonde.

Appendices anals petits, coniques, roussâtres, valvules vulvaires roux pâle, leurs appendices plus foncés, atteignant le bout de l'abdomen; sans épine basale.

Fémurs jaunâtres en entier, excepté un trait brun rudimentaire ou oblitéré vers leur extrémité.

Patrie: Sénégal, et surtout Dakar, d'après un grand nombre d'exemplaires.

NB. Très-voisin du nubicum. (Voir cette espèce.) Les tiges renversées du prothorax de la femelle sont très-fines.

166. PSEUDAGRION NUBICUM, dc Selys.

d'Abdomen 25. Aile inférieure 16.

Ptérostigma brun en losange, plus pointu en dehors, couvrant presque une cellule; 10-11 postcubitales; réticulation noirâtre ou brun clair. Ailes comme chez le torridum.

d' Varié de noir et de bleuâtre.

Lèvre inférieure livide, la supérieure bleue; épistome et front verdâtres, ainsi que les deux premiers articles des antennes. Dessus de la tête et le

haut du derrière des yeux noir avec une grande tache arrondie olivâtre derrière chaque œil, reliée l'une à l'autre par une fine ligne occipitale; le reste du derrière des yeux jaunâtre. Prothorax noir avec trois taches médianes (la dorsale géminée) et les bords olivâtres; le postérieur tout à fait arrondi. Thorax bleu verdâtre clair, ayant en avant une large bande dorsale et une humérale moitié moins épaisse, et sur les côtés sous chaque aile un trait supérieur noir, l'antérieur plus long. Les trois premiers segments bleu clair, le 1er avec une grande tache basale carrée, le 2e avec une tache dorsale fourchue en V anguleux dont les branches touchent la base et la queue l'extrémité; le 5e avec une bande bronzée, large, rétrécie à l'extrême base et élargie un peu avant le bout; les 4-6e semblables, mais le dessous passant au jaunâtre; au 7e il n'y a pas d'anneau basal clair; les 8-10e bleu clair, mais le dessus du 10e noir. Ce dernier largement échancré en demi-cercle.

Appendices anals brun noirâtre, égaux, un peu plus courts que le 10e segment; les supérieurs assez épais, comprimés perpendiculairement, droits; leur extrémité vue de profil est tronquée et bifide et au milieu de leur longueur en dessous il y a une petite dent. Appendices inférieurs en fuseaux épais, droits, peu écartés.

Pieds courts, olivâtre clair; extérieur des fémurs noirâtre ainsi que les cils (6-7 aux fémurs et tibias postérieurs) un peu divariqués, et le bout des onglets dont les dents sont distinctes, l'inférieure la plus courte.

9 Inconnue.

Patrie: Nubie; deux mâles. (Coll. de Selys.)

NB. La tache noire fourchue du 2e segment du mâle rappelle beaucoup celle des Agrion pulchellum et cœrulescens.

Le mâle, très-voisin du torridum, en diffère par la tache fourchue noire du 2e segment dont la partie interne bleue commence dès la base du segment; et par les apppendices anals supérieurs dont les deux parties formant fourches sont d'égale longueur, tandis que chez le torridum l'inférieure est beaucoup plus courte et en outre très-dilatée. Ces derniers caractères ne laissent pas de doute sur la distinction spécifique.

167. PSEUDAGRION DECORUM, Ramb.

AGRION DECORUM, Ramb., nº 2.

Abdomen of 28 1/2-30; Q 25. Aile inférieure; of 18 1/2-20; Q 17 1/2.

Ptérostigma jaunâtre, entouré d'une nervure noire, en losange plus allongé en dehors, surmontant presque une cellule, 9-11 postcubitales; réticulation brune.

Ailes pétiolées jusqu'à la nervule postcostale qui est beaucoup plus près de la 1^{re} que de la 2^e antécubitale. Quadrilatère à côté supérieur ayant aux premières ailes le quart de l'inférieur.

Tête vert grisâtre ou bleuâtre, variée de noir bronzé clair, plus pâle en dessous; une raie incomplète obscure entre les yeux avec un trait noirâtre; derrière les yeux renfermant imparfaitement de chaque côté une tache arrondie postoculaire vert clair; le reste du derrière des yeux contre le prothorax noir. Antennes vertes, le 1er article court, le 2e un pen plus long, le 3e égal aux deux premiers réunis.

Prothorax verdâtre avcc des marques obscures délimitant imparfaitement trois taches claires dont une dorsale géminée; son lobe postérieur arrondi, mais un peu redressé et légèrement proéminent au milieu.

Thorax médiocre, vert, plus pâle en dessous, le devant marqué de trois lignes dorsales fines, noires, très-rapprochées, parallèles (l'intermédiaire est sur la suture médiane), une ligne semblable (souvent incomplète) à la suture humérale et vestige d'un petit trait supérieur sous l'aile supérieure. Abdomen médiocre bleu verdâtre clair, plus pâle en dessous, à bande dorsale étroite interrompue bronzé verdâtre en dessus ainsi qu'il suit : une grande tache carrée basale au 1er segment; une bande dorsale médiocre touchant les deux bouts au 2e segment se rétrécissant au milieu et une seconde fois au bout, qui est cerclé de bronzé; 3-6 avec une bande dorsale commençant un peu après la base, se dilatant un peu avant le bout qui est cerclé de bronzé; une bande analogue au 7e plus épaisse mais sans dilation postérieure. Les 8-9e segments bleu verdâtre clair sans taches, les articulations à fines épines noires, le 10e sans tache ou avec des marques brunes aux extrémités, son bord postérieur largement, mais peu profondément échancré.

Appendices anals supérieurs roussâtre pâle, brun foncé au bout, de la longueur du 10° segment, écartés, droits, épais, comprimés; vus de profil, ils sont dilatés en dessous après la base et la dilatation se termine obliquement au bout de l'appendice qui, en dessous, se recourbe intérieurement en un court crochet ou dent noire, tandis qu'il y a une dent inférieure moins visible; enfin on voit vers la moitié interne de la dilatation une petite pointe noire.

Appendices inférieurs roussâtres, courts, rapprochés, épais, coupés presque carrément à l'extrémité qui, en dessous, présente une petite corne.

Pieds courts, livides; l'extérieur des fémurs noirâtre, cils peu divariqués, médiocres bruns (7 aux tibias postérieurs), ainsi que le bout des onglets dont les dents sont distinctes, l'inférieure la plus courte.

Q? Tête et thorax d'un brun roussâtre clair plus pâle en dessous et

derrière les yeux. Les marques foncées indiquant les taches postoculaires peu marquées; une seule ligne médiane dorsale (sur la suture) au devant du thorax; la ligne humérale noirâtre très-fine. Le lobe postérieur du prothorax à bord étroit légèrement redressé et dessinant trois festons peu marqués à la séparation du feston médian. Sur les latéraux on voit en arrière une petite branche cylindrique rejetée en avant et complétement couchée sur le prothorax. Abdomen roux pâle au 1er segment et aux trois derniers, bleu verdâtre pâle aux intermédiaires marqué de bronzé comme chez le mâle sur les 2-6e segments (le 1er sans taches); 7e avec une large bande dorsale brune touchant les bouts; au 8e la bande est rétrécie au bout; au 9e elle n'occupe que la moitié antérieure; le 10e sans tache, à échancrure étroite, profonde.

Appendices anals petits, coniques brun clair. Valvules vulvaires livides, y compris leurs appendices, atteignant le bout de l'abdomen; sans épine

basale.

Q Variété: Ptérostigma jaunâtre, un peu plus roussâtre; la raie noirâtre externe des fémurs remplacée par un trait court brun, n'existant que dans leur seconde moitié; pas de trait noir dessinant les taches postoculaires.

Patrie: Bombay (types de Rambur). Inde. Coll. Selys.

Je possède un mâle et deux fémelles avec l'indication de Nubie et Égypte. Je suis persuadé que c'est par erreur de provenance.

NB. Remarquable par l'étroitesse des lignes noires de la tête et du devant du thorax qui le séparent du torridum et du nubicum; et par la tache noire dorsale

du 2e segment, consormée à peu près comme chez l'Agrion Lindenii.

Les appendices anals du mâle rappellent aussi le torridum, mais la dilatation et les dents sont autrement disposées. Il est un peu douteux si les femelles décrites sont bien de cette espèce. Elles sont plus petites que les mâles. Peut-être appartiennent-elles au nubicum, cependant leurs dessins noirs étroits, la réticulation des ailes et lés marques bronzées de l'abdomen concordent bien avec le decorum.

Les tiges renversées du prothorax sont assez courtes.

168. PSEUDAGRION MICROCEPHALUM, Ramb.

AGRION MICROCEPHALUM, Ramb., nº 3.

Abdomen of 27-29; Q 28. Aile inférieure of 17-18; Q 19.

Ptérostigma brun jaunâtre passant parfois au noirâtre, petit en losange, plus pointu en dehors, couvrant presque une cellule; réticulation noirâtre; 9-11 postcubitales; ailes étroites; la nervule basale postcostale

un peu plus près de la 1^{re} que de la 2^e antécubitale (le reste comme chez le decorum).

Bleuâtre clair varié de noir.

Tête (large de 5mm environ) plus pâle en dessous et en arrière; parfois la base de l'épistome noire, une bande transverse noirâtre entre les yeux renfermant en arrière de chaque côté une large tache cunéiforme postoculaire bleuâtre, réunie l'une à l'autre par une fine ligne occipitale. Antennes olivâtres, le 1er article très-court, le 2e plus long, le 3e brun, égal aux deux premiers. Prothorax noirâtre avec trois taches bleues, la médiane géminée, le bord postérieur noirâtre arrondi, un peu redressé. Thorax petit bleuâtre ou olivâtre, ayant en avant une très-large bande médiane et une raie humérale noirâtres, et un petit trait supérieur sous chaque aile. Abdomen très-long grêle, 1er et 2e segments bleuâtres, le 1er avec une tache carrée basale dorsale, le 2º avec une tache fourchue (comme chez Agr. pulchellum, dont les branches touchent presque le bord antérieur, ou bien sont très-épaisses et renferment une tache médiane ovale, ou bien sont oblitérées (ressemblant alors à la tache hastiforme de l'Agr. cyathigerum), dans tous les cas touchant le bord postérieur par une queue fine; 3-7e brun bronzé en dessus, bleuâtre pâle en dessous, ainsi que l'extrême base; les trois derniers bleu clair, mais ayant en dessus un demi-anneau terminal en demi-lune, épaissi aux 8-9° et tout le dessus du 10e noir acier. Le hord du 10e qui est très-court et tronqué en dessus, largement mais peu profondément échancré, denticulé.

Appendices anals supérieurs de la longueur du 10° segment, obscurs aux bords et au bout, droits, comprimés, oblongs, un peu dilatés après leur base, un peu excavés à leur face interne qui est bleuâtre dans cette partie, le bout bifide (vu de profil), l'extrémité noire; les branches de la bifurcation courtes peu écartées, égales, précédées en dessous d'une petite pointe médiane. Les appendices inférieurs pâles, moitié plus courts, épais, cylindriques, légèrement écartés, ayant en dedans une petite pointe.

Pieds jaunâtres très-courts, l'extérieur des fémurs, l'intérieur des tibias noirs, ainsi que les cils longs, divariqués, (cinq aux tibias postérieurs), onglets à dents très-distinctes noires au bout, l'inférieure plus courte.

Q Ailes tête et thorax comme chez le mâle, lobe postérieur du prothorax plus court, droit, redressé, un peu avancé au centre finissant de chaque côté par un prolongement en fuseau mince livide, complétement renversé sur le disque du prothorax. La bande médiane et l'humérale brunes, mais l'arête dorsale finement noire. Abdomen plus épais différant de celui du mâle par ce qui suit : au 2° segment une bande dorsale étroite brun foncé d'un bout à l'autre, subitement élargie en pointe sur les côtés avant le bout; au 8e, une bande dorsale noire très-épaisse, mais rétrécie latéralement à la base du segment; au 9e, une tache noirâtre très-large à la base amincie en cône au bout qu'elle ne touche pas tout à fait; 10e, bleuâtre sans taches, son extrémité comprimée, fendue. Appendices anals petits; coniques jaunâtres. Pieds livides, sans raies noires.

Patrie: Bombay. Type de Rambur. Syngapore, Malacca, par M. Wallace.

— Un mâle incomplet du Sylhet. — Luçon. — Un couple de Java. (Coll.

Selys.)

NB. La tête n'est pas plus petite que chez plusieurs autres espèces voi-

L'espèce a du rapport avec le nubicum par la bifurcation des appendices supérieurs, mais les inférieurs sont fort différents ainsi que la coloration de l'abdomen. L'exemplaire type de Rambur avait les couleurs altérées; j'ai rectifié la description d'après quatre mâles pris par M. Wallace.

Race? Pseudagrion Australasiæ, de Selys.

Abdomen & 51-32; Q 29. Aile inférieure & 20-21; Q 21.

Je ne puis séparer comme espèce distincte des exemplaires plus grands dont les uns ont été également pris en Malaisie, à Pulo Besoar et dont les autres de Queensland (Australie) m'ont été communiqués par M. Mac Lachlan.

Les mâles ont un peu de noir à la base de l'épistome. Chez plusieurs la tache médiane dorsale carrée du 2° segment est presque isolée, étant dépourvue de tige en queue postérieure. Chez d'autres, au contraire, elle touche aussi la base du segment par une ligne dorsale. Aux 8° et 9° segment il n'y a en dessus qu'une arête terminale obscure à peine visible à l'articulation.

La femclle unique de Queensland a le fond de sa coloration plutôt jaunâtre que bleuâtre; sur le devant du thorax l'arête dorsale noire est finement bordée de roussâtre, puis de brun, de sorte qu'elle forme trois lignes obscures, étroites, rapprochées; la raie humérale est très-étroite mais noirâtre; la tache basale noire du 1er segment est plus grande, approchant du bout; le dessus des 8e et 9e segments plus largement noirs et cette couleur égale sur ses côtés. Les fémurs portent une bande externe noire et leur intérieur est également noirâtre.

OF THE PROPERTY OF STREET

Race? Pseudagrion migratum, de Selys.

d'Abdomen 30-31. Aile inférieure 19-20.

Très-voisin du microcephalum. Il en diffère par ce qui suit :

- 1º Une ou deux postcubitales de plus (11-12); le ptérostigma brun jaunâtre, un peu plus clair à l'entour.
 - 2º Une bande basale noire distincte à l'épistome.
- 3º Le dessus du 2º segment avec une large bande longitudinale noire d'un bout à l'autre (rétrécie avant le bout).
 - 4° Le 10e segment en entier bleuatre.
- 5º Les appendices supérieurs sont coniques, effilés, vus en dessus; vus de profil, ils sont de la longueur du 10º segment, épais à la base, coniques, redressés, pointus, dilatés en dessous depuis leur origine jusqu'un peu avant le bout, qui est tronqué, même un peu concave, pour former la pointe terminale supérieure. Les appendices inférieurs sont très-petits, coniques, redressés.

Q Inconnue.

Patrie : Japon, d'après plusieurs mâles très-semblables, reçus par M. Erber, de Vienne. (Coll. Selys.)

NB. Malgré la grande affinité de cette forme avec le microcephalum, la différence de conformation des appendices supérieurs me porte à la considérer comme distincte, ne fût-ce que pour donner plus de précision à la caractéristique du microcephalum type. Peut-être n'est-ce qu'une race locale.

Race? PSEUDAGRION APPROXIMANS, de Selys.

Abdomen environ 27. Aile inférieure 17 1/2.

Très-voisin du microcephalum. Il en diffère par ce qui suit :

- 1º Le ptérostigma est plutôt réniforme qu'en losange, les côtés externe et inférieur étant réunis en courbe sans angle à leur séparation. Ce ptérostigma est d'un noir décidé très-finement, mais distinctement cerclé de jaune pâle, surtout aux premières ailes; enfin les quatre sont pétiolées un tant soit peu plus loin que la nervule basale postcostale, comme chez l'hisopa.
- 2º L'épistome est noir, avec deux traits clairs transverses à sa base; les taches postoculaires bleues plus grandes, arrondies.
- 2º Au prothorax la petite tache dorsale claire est géminée. Le bord du lobe postérieur forme presque trois festons, le médian plus avancé.

4º Au thorax les bandes noires antéhumérales et la dorsale semblent un peu plus larges, cette dernière non divisée en deux, l'arête étant noire.

5º Le 2º segment de l'abdomen a sa bande dorsale noire complète, comme chez le migratum (les 8-9° segments manquent).

Q Inconnue.

Patrie: Un mâle sans indication de localité au Musée de Dresde; mais je suis convaincu qu'il provient de la Malaisie ou de l'Asie tropicale.

NB. Quoique ce type soit dépourvu des appendices anals, et malgré sa grande ressemblance avec le microcephalum et le migratum, le ptérostigma et la base des ailes me semblent assez différents pour empêcher de le réunir à l'une ou à l'autre de ces formes.

169. PSEUDAGRION CYANE, de Selys.

Abdomen environ 20. Aile inférieure 12.

Ptérostigma brun clair, un peu plus foncé au centre, un peu plus court que la cellule qu'il surmonte, en losange, à côté externe très-pointu; réticulation noirâtre; la 1^{re} nervule basale postcostale placée entre la 1^{re} et la 2^e antécubitale.

Varié de noir et de bleu.

Lèvre inférieure livide, la supérieure bleue avec un point enfoncé noirâtre; épistome bleu en avant, bronzé à sa base en dessus; front olivâtre ainsi que la base des antennes dont les deux premiers articles semblent courts, presque égaux. Le dessus et le haut du derrière de la tête noirs avec une tache réniforme bleue derrière chaque œil, reliée l'une à l'autre par une fine ligne occipitale; le reste du derrière des yeux jaunâtre, Prothorax noir, avec une petite tache médiane de chaque côté, et les bords finement bleus, excepté le postérieur qui est divisé en trois festons dont le médian plus avancé. Thorax bleu clair ayant en avant une large bande dorsale et une humérale moitié moins épaisse; les côtés avec une ligne fine sous chaque aile noire, l'antérieure très-courte; poitrine pâle. Abdomen jaunâtre en dessous, le dessus bleu clair marqué de noir bronzé ainsi qu'il suit : une grande tache basale dorsale carrée au 1er segment; une large bande touchant des deux bouts au deuxième; cette bande est un peu rétrécie au milieu, puis beaucoup plus et très-subitement avant le bout qu'elle ne touche que par une queue fine; l'articulation des deux premiers segments; une tache occupant le dernier quart du troisième, mais avec un prolongement pointu antérieur sur l'arête; une bande dorsale large occupant au moins les trois quarts postérieurs des 4-6° segments (le reste manque). Pieds courts pâles; une bande en dehors des fémurs, une ligne aux tibias postérieurs et les cils noirs (5 ou 6 aux fémurs et aux tibias postérieurs) assez divariqués et longs. Onglets à dents noires, l'inférieure distincte, plus courte.

9 Inconnue.

Patrie: Nouvelle-Hollande (indication un peu douteuse) d'après un mâle unique. (Coll. de Selys.)

NB. La stature et la coloration rappellent tout à fait celles des plus petites espèces d'Agrion européens du groupe de la puella, comme le cærulescens et le mercuriale. La tache dorsale noire caractéristique du 2e segment touchant les deux bouts est analogue à celle de l'A. Lindenii; mais les ailes cessant d'être pétiolées à la première nervule postcostale, une confusion avec les Agrions est impossible.

D'un autre côté, la cyane se sépare de suite des espèces africaines assez voisine par sa très-petite taille et par la grande extension de la couleur bleue aux 5e et 4e segments. Il est très-regrettable de ne pas connaître la forme des appendices anals.

170. PSEUDAGRION? HISOPA, de Selys.

& Abdomen 28-29. Aile inférieure 16-18.

Ailes extrêmement étroites, pétiolées un tant soit peu plus loin que la nervule basale postcostale, qui est placée entre la 1^{re} et la 2^e antécubitale; quadrilatère long, étroit, à côté supérieur ayant aux premières ailes le quart, aux secondes la moitié du côté inférieur; 3 cellules anténodales; 10 nervules postcubitales; ptérostigma brun, épais, en losange oblique à côtés égaux, surmontant moins d'une cellule, un peu plus petit aux secondes ailes. Réticulation noirâtre.

Bleu varié de noir bronzé; stature extrêmement grêle.

Têté très-petite (large d'environ 2 millimètres). Lèvre inférieure pâle; face bleu vif jusqu'à l'ocelle antérieur, y compris les deux premiers articles des antennes, avec une ligne et un point basal à la lèvre supérieure et le dessus de l'épistome noirâtres. Dessus de la tête noir avec une grande tache postoculaire arrondie bleue et une ligne occipitale plus pâles. Derrière des yeux livide. Prothorax noir, bleu à la base et de côté, lobe postérieur arrondi court, un peu redressé.

Thorax noirâtre bronzé en avant, avec une raie antéhumérale, assez large, bleu vif; les cotés bleus avec une petite marque supérieure obscure à la 1^{re} et à la 2^e suture; le dessous pâle.

Abdomen extrêmement grêle et long, bleu vif (le dessous des 4-6° seg-

ments jaunâtre) marqué de bronzé en dessus, savoir : une tache basale au 1er segment, ne touchant pas le bout; les 2-7e bronzés en dessus; le noir un peu dilaté au bout du 3-6e, et l'extrême base des 4-7e cerclée de jaunâtre. Les 8-10e bleu clair, le dernier, très-étroit en dessus au milieu, est très-profondément et largement échancré en demi-cercle.

Appendices supérieurs livides, obscurs aux bords, presque de la longueur du segment, droits, écartés, épais, cylindrico-coniques, un peu dilatés en dedans, tronqués et subémarginés au bout; les inférieurs plus courts, livides, prolongés extérieurement en une branche courte, obscure, redressée.

Pieds très-courts, livides; une bande obscure aux fémurs. Cils courts (5 aux tibias postérieurs en dehors). Tarses livides, obscurs au bout. Onglets effilés, noirs au bout, avec une dent inférieure peu marquée.

dessous de la tête et de l'épistome par du brun clair; la réticulation des ailes brune.

9 Inconnue.

Patrie: Pulo Besoar en Malaisie. Un mâle donné par M. Bouvier, et deux mâles plus jeunes provenant de M. A. Atkinson.

NB. Cette espèce imite un peu, en petit, la Stenobasis melanocyana. Elle s'en distingue facilement par la taille, le derrière des yeux clair et le dessus du 2e segment tout noir, sans parler du ptérostigma noir carré, de la nervule post-costale moins reculée et des onglets légèrement dentés, ces derniers caractères me portant à regarder l'hisopa comme un Pseudagrion, mais avec quelque doute ce-pendant, la conformation du prothorax de la femelle étant inconnu.

171. PSEUDAGRION RUBRICEPS, de Selys.

d'Abdomen 29. Aile inférieure 18-19.

Ptérostigma petit, roussâtre, en losange, ne couvrant pas tout à fait une cellule; 10 postcubitales, réticulation brune. Ailes pétiolées jusqu'à la nervule basale postcostale placée entre la 1^{re} et la 2^e antécubitale. Quadrilatère à côté supérieur ayant le tiers de l'inférieur. Secteur médian naissant avant la veine du nodus, restant notablement séparé du sous-nodal dans son parcours.

Tête petite. Lèvres, face et dessus de la tête rougeâtres; un cercle noirâtre circonscrivant une tache ronde bleuâtre derrière chaque œil; le reste du derrière des yeux jaunâtre; antennes rougeâtres; le 2º article beaucoup plus long que le premier. Prothorax brun, nuancé d'obscur, le

bord postérieur relevé au milieu, où ses deux côtés forment une angle excessivement obtus. Thorax olivâtre en avant, avec une bande médiane et une raie humérale, cette dernière mal arrêtée, noirâtres; les côtés bleuâtre pâle, passant au jaunâtre à la poitrine, ayant un petit trait supérieur noir sous chaque aile.

Abdomen très-grêle, un peu plus épais au bout, bleuâtre clair à la base et au bout marqué de bronzé noirâtre, ainsi qu'il suit : une tache basale dorsale carrée au 1er segment; une tache dorsale basale transverse, suivie d'une tache en fourche dont les branches ne touchent pas la base, au 2e (cette tache conformée, comme chez l'Agrion scitulum) à queue fine; les 5-7e avec une bande dorsale, commençant un peu après la base, dilatée en un point avant le bout, et les articulations bronzées; 8-9e bleuâtres; 10e noirâtre en dessus, échancré en demi-cercle, excavé très-profondément dans toute sa largeur, de sorte qu'à l'arête dorsale il n'a pas la moitie de la longueur qu'il possède sur les côtés.

Appendices anals bruns, les supérieurs de la longueur du 10e segment, courbés en demi-cercle l'un vers l'autre, leur bout aminci. Appendices inférieurs presque aussi longs, relevés sous les supérieurs, cylindriques en fuseaux, tronqués au bout, leur base renflée.

Pieds très-courts, jaune très-pâle, avec une raie externe aux fémurs. Cils bruns, assez courts (5 aux tibias postérieurs), les onglets bruns au bout, la dent inférieure oblitérée, à peine indiquée.

o' Exemplaires de Java : plus adultes.

Ptérostigma plus foncé au centre; réticulation noirâtre; la partie entre le vertex et l'occiput noirâtre; prothorax noirâtre avec trois taches sub-médianes bleuâtres, la dorsale géminée; la raie noire de la suture humérale bien marquée, vestige de raies obscures aux deux sutures latérales du thorax.

Les dessins de l'abdomen d'un noir acier sur fond bleu; le dessous des 3-7e segments vert jaunâtre (les trois derniers manquent).

9 Inconnue.

Patrie: Un mâle complet indiqué de l'Inde, ce qui est peut-être une erreur, car la patrie très-certaine des deux mâles incomplets est Java. Ils m'ont été envoyés par M. le docteur Ploem.

NB. L'espèce est très-caractérisée par les onglets peu dentés, la face rougeâtre, les deux bouts de l'abdomen bleus et surtout par la forme extraordinaire du 10° segment du mâle. Il faudra connaître la femelle pour pouvoir décider si l'espèce doit former le type d'un nouveau sous-genre se rapprochant beaucoup des Telebasis par les onglets, mais en différant beaucoup aussi par la naissance bien séparée des secteurs médian et sous-nodal et par la position de la nervule basale postcostale par rapport à la 1° et à la 2° antécubitale.

172. PSEUDAGRION CROCOPS, de Selys.

& Abdomen 40. Aile inférieure 28.

Ptérostigma brun foncé, entouré d'une nervure noire, en losange allongé, surmontant presque une cellule; 17 postcubitales; les ailes légèrement salies, étroites, pétiolées jusqu'à la 1re nervule basale postcostale aux inférieures, un tant soit peu moins aux supérieures. Le côté supérieur du quadrilatère des premières ailes presque égal à l'interne ayant 1/5 de l'inférieur, plus de 1/2 aux inférieures. La nervule basale postcostale placée entre la 1re et la 2e antécubitale. Secteur nodal comme chez le pruinosum.

Lèvres, face, front jusqu'au niveau des deux ocelles postérieurs entre les yeux jaune safran vif; le reste de la tête noirâtre avec deux taches postoculaires jaunâtres presque effacées. Les villosités longues. Derrière des yeux noirâtre. Antennes à 1er article court, le 2e long, jaunes, le 5e égal aux deux premiers, noir.

Prothorax noirâtre avec une tache de côté et le bord latéral jaunâtres; le lobe postérieur un peu arrondì, légèrement renssé au milieu. Devant du thorax noirâtre avec une large raie antéhumérale droite d'un jaune un peu verdâtre, suivie d'une large posthumérale noire; les côtés jaune orangé avec une ligne supérieure sous les ailes supérieures et une ligne presque complète à la suture médiane noires. Poitrine d'un blanchâtre pulvérulent. Abdomen grêle, noir bronzé en dessus, les articulations jaunes ainsi que le dessous des 5-8° segments. Les côtés et le dessous des 1° et 2° et des 9° et 10° jaune orangé, cette couleur occupant aussi en dessus la base et le bout du 9°. Le dos du 10° légèrement renssé, son bord postérieur peu prosondément mais largement échancré.

Appendices anals supérieurs un peu plus courts que le dernier segment, écartés, un peu divariqués, épais, noirâtres, un peu jaunâtres en dedans; leur extrémité irrégulièrement tronquée.

Appendices inférieurs jaunâtres, un peu plus courts, un peu moins écartés, subconiques, épais, mousses.

Pieds courts, roussâtres, l'extérieur des fémurs et l'intérieur des tibias et les cils noirâtres. Ceux-ci médiocres, peu divariqués (6 aux tibias postérieurs). Onglets à dent inférieure beaucoup plus courte que la supérieure.

Q Inconnue.

Patrie: Ménado (Célèbes). (Coll. Mac Lachlan.)

NB. Très-voisin du pruinosum. Elle en diffère par sa taille plus forte, le der-

rière des yeux noir, la face orangée jusqu'aux ocelles ainsi que les deux premiers articles des antennes, les côtés du thorax et des 9e et 10e segments. Les appendices anals supérieurs sont un peu plus courts et moins égaux, étant un peu amincis au bout.

173. PSEUDAGRION CORIACEUM, de Selys.

d' Abdomen 35. Aile inférieure 24.

Ressemble beaucoup au crocops. Il en diffère par ce qui suit :

1º Taille plus petite;

2º Ptérostigma un peu plus long; 15-16 postcubitales;

3º Les taches postoculaires jaune de cuir mieux marquées, réniformes, réunies par une ligne occipitale; le noir du dessus de la tête réduit à une raie sinueuse passant sur les ocelles, et délimitant de ce côté les taches postoculaires;

4° Le prothorax marqué en plus d'une tache dorsale géminée orangée et le feston du lobe postérieur de même couleur;

5° Tout le thorax jaune de cuir ou orangé (passant au blanchâtre à la poitrine), le noir étant réduit à une raie sur la suture dorsale, à une autre à l'humérale (épaissie inférieurement), à un trait supérieur suivi d'un point à la 1^{re} suture latérale, et à une raie à la 2^{me} ne touchant pas le bas;

6° Les 1° et 2° segments de l'abdomen jaune orangé, le 2° avec une ligne dorsale noire traversée avant le bout par une lunule de même couleur. Les côtés des 5-7° jaunâtre foncé;

7º La bande externe noire des fémurs double et en partie maculaire.

Il me semble que les appendices supérieurs sont un peu plus longs et moins épais.

2 Inconnue.

Patrie: Amboine. (Musée de Vienne.)

NB. C'est un diminutif du crocops. Cette espèce ressemble bien au pilidorsum par la tache géminée du prothorax et la couleur orangée jaunâtre des deux premiers segments; mais chez le pilidorsum il n'y a pas de raies noires au thorax, le 2º segment n'a pas de noir et le 3º est jaunâtre.

Il ne serait pas impossible que ce fût le mâle jusqu'ici inconnu de l'ustum. J'en doute cependant, parce que chez cette dernière espèce il n'y a qu'un trait court supérieur à la 2º suture latérale du thorax, que son ptérostigma est un peu plus long que la cellule qu'il surmonte et que ces aîles sont plus pétiolées.

174. PSEUDAGRION PILIDORSUM, Brauer.

AGRION PILIDORSUM, Brauer. Zool. Bot. Gesells. Wien, 1868.

& Abdomen 36-37. Aile inférieure 23-24.

Ptérostigma brun foncé, un peu plus clair aux bords, entouré d'une nervure noire, en losange allongé, ne surmontant pas tout à fait une cellule; 12-15 postcubitales. Les ailes étroites, cessant d'être pétiolées un tant soit peu avant la nervule postcostale, qui est placée entre la 1^{re} et la 2^e antécubitale.

Lèvres, face et dessus de la tête roux jaunâtre à peine plus foncé au vertex pour délimiter en avant les taches postoculaires, qui sont grandes, subtriangulaires réunies par une ligne occipitale. Le derrière de la tête à partir des taches postoculaires noir, mais les yeux étroitement bordés de roux de ce côté.

Prothorax noir en dessus; sa base, ses bords latéraux, une tache centrale géminée et une oblongue de chaque côté de celle-ci roussâtres. Lobe postérieur un peu avancé en demi-cercle au milieu, finement bordé de roux.

Thorax roux jaunâtre, plus clair sur les côtés, où il y a un petit trait obscur en haut de la 2° suture, et un vestige à la première.

Abdomen grêle, roux jaunâtre en dessous dans toute sa longueur, et en dessus sur les trois premiers segments; la base du 1er obscure, un cercle terminal noir à l'articulation des 2e et 3e, dilaté sur l'arête en une petite tache à ce dernier. Les 4-7e noir bronzé excepté à l'extrême base; le 8e noir en dessus, cette couleur plus large au bout; 9e roux, mais le dessus de sa moitié terminale noire en demi-lune ou échancrée, le 10e noir en dessus excepté au bout. Son bord échancré en demi-cercle.

Appendices roussâtres, les supérieurs noirâtres en dessus, un peu plus courts que le 10° segment, comprimés, un peu concaves en dedans, à peine courbés. Vus de profil, ils sont droits, dilatés en dessous dans toute leur longueur, à bout obtus, à peine émarginé. Les inférieurs un peu plus courts, épais, écartés, excavés en dessus, obtus au bout.

Pieds roux avec une raie incomplète un peu obscure en dehors des fémurs. Cils obscurs assez longs (5 aux tibias postérieurs en dehors.)

Variété. Un exemplaire n'a pas de tache terminale noire au 5° segment et le 4° est également roux mais avec une tache dorsale terminale conique noire. Le noir du 10° segment est rétréci à la base.

9 Inconnue.

Patrie: Luçon, par le Dr C. Semper. Manille. (Coll. Selys.)

NB. Reconnaissable à la grande extension du roux au dessus de la tête et sur

les trois premiers segments de l'abdomen.

L'espèce ressemble bien à l'ustum (dont la femelle seule est connue) par la coloration de la tête et du prothorax, mais chez cette dernière les ailes sont pétiolées tout à fait jusqu'à la nervule basale postcostale.

175. PSEUDAGRION USTUM, de Selys.

9 Abdomen 33. Aile inférieure 23.

of Inconnu.

Q Ptérostigma brun clair, en losange court, couvrant une cellule. Ailes étroites à réticulation noirâtre (15-16 postcubitales), pétiolées jusqu'à la nervule postcostale, qui est à un niveau un peu plus rapproché de la 2e que de la 1^{re} antécubitale.

Varié de brun marron et de noir.

Tête petite (large de 5^{mm} ½), roux marron en avant, noire entre les ocelles et en arrière, cette couleur dessinant un point arrondi roux derrière chaque œil, reliés l'un à l'autre par une fine ligne occipitale de même couleur, ainsi que les antennes dont le 2° article est plus long que le 1° et le 5° égal aux deux premiers réunis. Prothorax noir avec trois petites taches et les bords ferrugineux, formant en arrière trois festons, le lobe postérieur étant saillant, bien arrondi. Thorax petit, court, le devant brun foncé, la suture dorsale et l'humérale étroitement noires. Les côtés d'uu roux jaunâtre, plus clair en dessous avec un très-petit trait obscur supérieur sous chaque aile. Abdomen noir acier en dessus, jaune foncé en dessous, avec la suture ventrale noire; au 1° segment le noir forme une tache carrée dorsale ne touchant pas tout à fait le bout; au 2° la bande dorsale est plus étroite qu'aux suivants, excepté avant le bout où elle se dilate subitement. Au 9° segment la bande se rétrécit beaucoup; le 10° segment est jaune sans taches, à échancrure étroite aiguë.

Appendices anals très-courts, épais, bruns; valvules vulvaires jaunes de la longueur de l'abdomen, sans épine basale.

Pieds excessivement courts, jaune roussâtre, une marque brune au bout des quatre fémurs postérieurs, une raie courte aux premiers et l'intérieur des premiers tibias obscurs. Les cils médiocres (5-6 aux tibias postérieurs), et les articulations des tarses obscurs. Onglets à dents assez distinctes brunes, l'inférieure plus courte.

Patrie: Ile de Sulu (Malaisie), par M. Wallace. Une femelle unique (Coll. Selys.)

NB. Remarquable par sa grande taille, les ailes étroites, la tête et le thorax petits, les pieds courts, la face et le thorax roux marron; le derrière de la tête noir. Ce dernier caractère l'éloigne de la femelle du pruinosum, à laquelle elle ressemble beaucoup d'ailleurs. Elle s'en distingue encore par les taches postoculaires mieux marquées, la suture humérale noirâtre, le lobe médian du prothorax plus avancé, le dessus du 10° segment jaune.

176. PSEUDAGRION MAGNANIMUM, de Selys.

d'Abdomen 41. Aile inférieure 26.

Ptérostigma noir épais, couvrant une cellule, presque carré long, peu oblique en dedans, davantage en dehors; ailes très-étroites, à réticulation noirâtre; 12-13 postcubitales. Le côté supérieur du quadrilatère ayant aux supérieures $^1/_4$, aux inférieures presque $^1/_2$ du côté inférieur; secteur supérieur du triangle aboutissant aux quatre ailes au niveau de la naissance de l'ultranodal. Ailes pétiolées complétement jusqu'à la nervule postcostale qui est placée beaucoup plus près de la 2° que de la 1° antécubitale.

Varié de noir, de brun et de gris jaunâtre.

Tête très-petite, jaunâtre pâle aux lèvres et à la face, avec la base de la lèvre supérieure et l'épistome obscurs; le dessus et le derrière des yeux noirs, excepté l'occiput qui forme une bande entre les yeux et la base des 2º et 3º articles des antennes qui sont ferrugineux. On voit aussi l'apparence des deux taches postoculaires cunéiformes oblongues dont la pointe touche le ferrugineux de l'occiput. Le 1er article des antennes très-court, le 2e plus long, le 3e presque égal aux deux premiers réunis. Prothorax brun, le lobe postérieur aussi large que le médian, arqué, à peine sinué au milieu, ses coins latéraux amincis, recourbés, presque en crochet mousse vers le thorax. Celui-ci brun en avant avec une large bande dorsale noir bronzé; les côtés brun jaunâtre après la suture humérale, passant ensuite au gris clair ainsi qu'en dessous, avec un très-petit trait noir sous chaque aile. Abdomen très-long, brun soncé en dessus, jaunâtre clair sur les côtés et à la base des 3-7° segments. Le dessus des 1-2° noir; le bout des 5-5° noirâtre, ainsi que le dessus des 7-9°; le 10° roux jaunâtre, moitié plus court que le 9e sur les côtés, échancrure dn 10e profonde en V.

Appendices anals supérieurs roux pâle, bruns au bout, écartés, moitié plus courts que le 10° segment, villeux, cylindriques, amincis au bout, qui est un peu incliné en bas et en dedans; les inférieurs paraissant fort analo-

gues, mais leur base rapprochée et la partie cylindrico-conique redressée vers le bout des supérieurs.

Pieds excessivement courts, jaune livide, l'extérieur des fémurs et les cils noirâtres, ceux-ci médiocres, divariqués (5 aux tibias postérieurs); tarses fauves, onglets bruns à dent inférieure très-courte.

Patrie: Aru. Un mâle. (Coll. Mac Lachlan.)

NB. Par sa stature, elle rappelle le crocops et le pruinosum; mais elle en est bien distincte par les appendices et la position de la nervule postcostale plus raprochée de la 2º antécubitale, surtout aux ailes inférieures. Sous ce rapport, comme sous celui du secteur inférieur du triangle et de la coloration générale, elle rappelle la Telebasis combusta. Cette dernière est du reste de taille beaucoup moins grande, n'a pas de bande obscure aux fémurs et les secteurs sous-nodal et médian se touchent par un point après leur départ, tandis que chez le magnanimum ils restent bien séparés.

Les appendices anals ont quelques rapports avec ceux de la Telebasis ruficollis.

La dent des onglets l'éloigne d'ailleurs des Telebasis ainsi que les ailes pétiolées pas plus loin que la nervule basale postcostale, le secteur inférieur du triangle se séparant brusquement du bord à cet endroit, et l'apparence de taches postcoulaires bleuâtres.

177. PSEUDAGRION PRUINOSUM, de Haan. mss.

AGRION PRUINOSUM, Burm., no 19.

Abdomen of 55-57; Q 55-57. Aile inférieure of 25-26; Q 25-27.

Ptérostigma brun, entouré d'une nervure noire (jaune chez les jeunes, plus noirâtre au centre chez les adultes), en losange, à peine plus court que la cellule qu'il surmonte; ailes étroites, réticulation noire; 14 (15-16) postcubitales; le côté supérieur du quadrilatère ayant aux premières ailes le tiers de l'inférieur; le 1er secteur du triangle aboutissant au bord postérieur à la veine qui commence au secteur ultra-nodal. Ailes pétiolées jusqu'à la nervule basale postcostale (parfois cette nervule placée un tant soit peu plus loin aux supérieures ou plus rarement aux quatre ailes, ce qui se voit chez quelques femelles). Elle est placée entre la 1re et la 2e antécubitale. Le secteur sous-nodal naissant du principal à la veine du nodus, le médian auparavant.

Varié de jaune olivâtre et de noirâtre (en grande partie bleuâtre pulvérulent chez les of adultes).

d' Adulte. Lèvre supérieure, rhinarium, joues et devant de l'épistome

fauves, lèvre inférieure et derrière des yeux jaunâtres; dessus de l'épistome, front et dessus de la tête noirs, ainsi que les antennes dont le 1er article est très-court, le 2e long, le 3e égal aux deux premiers réunis. Prothorax et thorax noirâtres, couverts de pulvérulence bleue; le lobe postérieur du prothorax arrondi, un peu avancé, formant avec les côtés trois festons peu marqués. Abdomen grêle, épaissi au bout et à la base, vert bronzé foncé en dessus, jaunâtre en dessous, les deux premiers et les deux derniers segments bleuâtre pulvérulent. Le 10e segment largement échancré en demi-cercle, l'échancrure aussi profonde que la moitié de sa longueur.

Appendices anals supérieurs noirs, avec une raie jaune en dedans, presque aussi longs que le 10° segment, presque droits, comprimés, coupés presque droit au bout qui, vu de profil, montre une échancrure. Appendices inférieurs noirâtres en dessus, jaunes en dessous, moitié plus courts, droits, cylindriques, épais, le bout mousse, un peu épaissi.

Pieds médiocres jaunâtres; l'extérieur des fémurs (qui sont bleuâtre pulvérulent) et l'intérieur des tibias noirâtre. Cils noirâtres, médiocres, peu divariqués (5-6 aux tibias postérieurs). Onglets noirâtres à dent infé-

rieure beaucoup plus courte que la supérieure.

des antennes, dessus de l'épistome, sutures du vertex, une ligne de chaque côté partant des ocelles et une autre un peu plus loin noirâtres, dessinant deux grandes taches postoculaires brun clair; au prothorax un dessin noir limitant trois grandes taches jaunâtres, dont la médiane géminée. Abdomen brun bronzé en dessus, jaune pâle en dessous, la base des 2-6° segments marquée d'un cercle pâle; un demi-anneau basal dorsal plus large, un peu interrompu au 9°. Les pieds presque entièrement jaunâtres.

Q Ressemble au mâle jeune pour la coloration, mais les taches postoculaires ne sont pas distinctes chez les exemplaires adultes. La suture
antérieure médiane, un vestige supérieur à l'humérale et un petit trait
sous chaque aile sont noirs. A l'abdomen le 1er segment est noir bronzé
en dessus comme les suivants; aux 9e et 10e segments la bande dorsale
noire et rétrécie, mais sans anneau basal jaune au 9e. Le 10e a une petite
carène dorsale jaune, le bord postérieur est légèrement fendu, les appendices anals noirâtres, un peu plus courts que le 10e segment, fusiformes
assez épais. Valvules vulvaires jaunes de la longueur de l'abdomen, sans
épine basale, à appendices bruns.

Pieds jaunâtre foncé, ayant chez l'adulte une raie externe aux fémurs, l'intérieur des tibias et les cils noirâtres.

Patrie: Java, d'après un grand nombre d'exemplaires envoyés par le Dr Ploem.

NB. Ces exemplaires sont conformes au mâle type de Burmeister reçu de Java, par M. de Haan; seulement la dimension donnée par Burmeister (longueur totale: 1 pouce 3 lignes) est trop petite.

L'espèce imite assez bien la stature de certains Trichocnemis, mais les proportions du quadrilatère et les cils des pieds ne laissent pas une confusion possible.

Certains individus tendent, du moins aux ailes supérieures, à s'écarter du caractère tiré de la nervule basale postcostale (comme cela se voit chez le Ceriagrion coromundelianum, race melanurum), mais ce sont des exceptions.

178. PSEUDAGRION HYPERMELAS, de Selys.

o Abdomen 24. Aile inférieure 15.

Stature du decorum (les couleurs semblent altérées). Il en diffère par ce qui suit :

1º Taille plus petite;

2º Dessus de la tête noirâtre, renfermant largement et distinctement en arrière les taches postoculaires, qui sont grandes, olivâtres. La tête près du prothorax est noire;

3º Prothorax noirâtre, sa base, ses côtés et une tache latérale claires;

4º Devant du thorax noir, avec une large bande antéhumérale olivâtre; les côtés olivâtres avec un trait supérieur obscur assez long aux deux sutures;

5° Abdomen olivâtre avec une bande dorsale noirâtre; cette bande est large, dilatée avant le bout aux 5-6° segments. Aux 5-4° elle ne touche pas tout à fait la base; aux 5-6° encore moins. Là elle est tronquée, de manière à réserver un anneau basal bleuâtre pâle, presque divisé en deux par l'arête. Aux 7-8° un anneau basal étroit, clair. Le dessus des 8-10° noir (les 8-9° vert clair chez le decorum). Le dernier largement, mais peu profondément échancré;

6º Appendices supérieurs brun roussâtre clair. Vus de profil, la dilatation inférieure, qui est large et arrondie en dessous, finit un peu avant le bout de la branche superieure qui se termine en un petit crochet courbé en bas. Appendices inférieurs un peu plus prolongés à leur base interne qui se redresse;

7º Fémurs plus largement noirâtres.

Q Inconnue.

Patrie: Inde; un mâle unique. (Coll. de Selys.)

NB. Espèce fort distincte par le dessus des 8e et 9e segments noir comme les autres. Sa stature se rapproche de celle du decorum et du torridum.

Sous-genre 14. - XANTHAGRION, DE SELYS.

Telebasis (Pars). de Selys, Mac Lachlan. Agrion, Brauer.

Secteur inférieur du triangle naissant à la nervule basale postcostale. Ptérostigma en losange, semblable aux quatre ailes; 11-15 postcubitales.

Des raies postoculaires claires, réunies par une ligne occi-

pitale.

Lèvre inférieure fendue dans son quart apical environ.

Tête, thorax et abdomen médiocres.

Cils des tibias médiocres (5-6 aux postérieurs en dehors).

Onglets à dent inférieure plus courte que la principale.

d' Coloration orangée. Appendices supérieurs courts.

9 Coloration jaunâtre, à dessin dissemblable.

Prothorax à bord postérieur simple, non ailé.

Pas d'épine vulvaire.

Patrie : Australie.

1er groupe : (X. ERYTHRONEVRUM.)

La nervule basale postcostale placée presque sous la première antécubitale.

o 8º et 9º segments bleus variés de noir.

Appendices inférieurs très-courts.

X. erythonevrum (de la Nouvelle-Hollande).

2e groupe: (X. ZELANDICUM.)

La nervule basale postcostale placée entre la première et la seconde antécubitale.

Abdomen entièrement orangé. Appendices inférieurs plus longs que les supérieurs.

X. Zelandicum (et race antipodum). — sobrinum (de la Nouvelle-Zélande).

NB. Les deux groupes australiens qui sont réunis pour former ce sous-genre différent des Pseudagrions africains et asiatiques par la conformation du prothorax de la femelle.

Les deux sexes s'en distinguent aussi par les taches postoculaires presque linéaires réunies en raie étroite, qui se remarquent d'autant plus que le derrière de la tête est noirâtre.

Les ailes pétiolées jusqu'à la nervule postcostale les séparent des vrais Agrions.

179. XANTHAGRION ERYTHRONEVRUM, de Selys.

Abdomen of 22-23 1/2; Q 25. Aile inférieure of 16-17; Q 18.

Ptérostigma brun, ou un peu plus foncé au centre, réniforme, pointu en dehors, couvrant une cellule; 11 postcubitales. La plupart des grandes nervures rougeâtres, surtout à la base. Quadrilatère à côté supérieur ayant à peu près le tiers de l'inférieur. Ailes pétiolées jusqu'à la nervule postcostale qui est plus rapprochée de la 1^{rc} que de la 2^e antécubitale. Secteur médian naissant notablement avant la veine du nodus, bien séparé du sous-nodal dans tout son parcours.

d' Varié de rouge orangé, marqué de noir.

Tête orangée; un point à la lèvre, le vertex et le haut-derrière de la tête noirs, excepté une raie orangée derrière chaque œil, réunie l'une à l'autre par une fine ligne occipitale. Le derrière de la tête jaunâtre inférieurement seulement contre les yeux.

Prothorax noir, les côtés orangés, le lobe postérieur un peu avancé. Thorax orangé avec une large bande dorsale et une raie humérale noires. Abdomen: 1-3° segments orangés, ce dernier avec un anneau noir occupant le tiers postérieur; 4-10° segments noirs en dessus, jaune pâle en dessous, le jaune orangé formant un anneau basal étroit aux 4-7°; un anneau bleuâtre en dessus occupant presque la moitié des 8-9°; côtés du 10° jaunâtres; son bord postérieur légèrement échancré en demi-cercle et cette partie roussâtre.

Appendices anals roussâtre pâle, les supérieurs aussi longs que la moitié du 10° segment, bruns en dessus, épais, presque droits, comprimés, un peu inclinés en dehors au bout qui est tronqué; les inférieurs plus courts formant deux gros tubercules rapprochés, dont chacun est pourvu d'une branche externe remontant sous les appendices supérieurs. Pieds courts orangés, à cils noirs (5-6 aux fémurs et aux tibias postérieurs), assez divariqués. Onglets des tarses à dents noires, l'inférieure bien marquée, plus courte.

Q Ailes et tête semblables, mais l'épistome noir, excepté le bord, et une raie transverse noire au front; le feston central du prothorax plus court, plus étroit; le dessous de l'abdomen plutôt jaunâtre que roussâtre; dessus de tous les segments de l'abdomen noir, excepté le cercle basal étroit jaune des articulations; 10° segment très-court, noir, à bord final finement roux, étroitement fendu; appendices cylindriques, un peu plus longs que le segment, roux; pas d'épine vulvaire. Valvules jaunâtres.

Patrie: Melbourne (Australie). Coll. Selys, Mac Lachlan, d'après deux

mâles et une semelle de taille un peu dissérente.

NB. Elle rappelle le Ceriagrion cerinorubellum, mais s'en distingue bien par le noir du derrière des yeux renfermant une ligne postoculaire orangée et le dessus des trois derniers segments noir avec un anneau bleuâtre aux 8° et 9°. La proportion et la forme des appendices anals est d'ailleurs toute autre, les supérieurs étant assez longs, et les inférieurs courts et branchus.

C'est une espèce qui imite assez bien, pour la coloration, la variété semelle

orangée de l'Ischnura elegans.

Mais c'est à l'Agrion xanthomelas des Sandwich qu'elle ressemble le plus. (Voir

la comparaison établie à l'articte de cette dernière.)

La femelle de l'erythronevrum a des rapports avec celle de l'Ischuura heterosticta de la même contrée. En faisant attention chez cette dernière à la forme arrondie des points postoculaires, à la position de la nervule postcostale, aux ailes moins pétiolées et à l'épine vulvaire, on ne peut confondre ces deux espèces, qui appartiennent à des sous genres différents.

180. XANTHAGRION ZELANDICUM, de Selys.

Telebasis Zelandica, de Selys mss. - Mac Lachlan, Ins. neur. New. Zeal. ann. and mag. nat. hist., 1875, p. 35.

Abdomen & 21-24 1/2; Q 26. Aile inférieure & 16 1/2-18; Q 20.

Ptérostigma d'un brun roux plus foncé au centre (jaunâtre chez les jeunes) en losange plus pointu en dehors, où le bord est le prolongement oblique du côté inférieur, couvrant une cellule. La plupart des grandes nervures d'un brun roux à leur base; 13-14 postcubitales, 3 cellules anténodales. Ailes pétiolées jusqu'à la nervule postcostale aux inférieures (à peine aux supérieures), cette nervule placée entre la 1^{re} et la 2^e antécubitale. Quadrilatère à côté supérieur ayant le tiers de l'inférieur aux premières ailes, la moitié aux secondes.

Tête noire en dessus et en arrière avec de longs poils noirs et des taches postoculaires rouges, oblongues, réunies par une ligne occipitale, une bordure inférieure derrière des yeux et face rouges, mais le dessus de l'épistome et une tache médiane à la lèvre supérieure noirs. Lèvre inférieure jaune, antennes noires, les deux premiers articles jaunes, courts, égaux.

Prothorax noir, ses bords et trois taches rouges. Le lobe postérieur presque arrondi, un peu saillant.

Thorax noir en avant; l'espace intéralaire et une bande antéhumérale rouges; celle-ci suivie d'une bande posthumérale noire qui est marquée d'un trait supérieur rouge. Le reste des côtés rougeâtres avec deux lignes noires supérieures sous les ailes. Abdomen rouge vif, plus obscur au bout; une tache basale carrée au 1er segment, un cercle aux articulations de tous les autres noirs; sur les côtés une bande longitudinale complète aux 7e et 8e, mais ne touchant pas la base, réduite à un point médian au 9e et à un point basal au 10e noir bronzé. Le dernier segment échancré au milieu.

Appendices anals supérieurs courts peu visibles, subtriangulaires rouges avec un tubercule obscur intérieurement. Appendices inférieurs en crochets aussi longs que le 10° segment rouges, leur extrémité un peu pointue noire.

Pieds rouges à cils noirâtres médiocres (6 aux tibias postérieurs), onglets à dents noires, l'inférieure plus courte.

Q Le rouge remplacé par du jaune à la tête et au thorax; la base de la lèvre supérieure noire. Bord postérieur du prothorax divisé en trois festons; le bord antérieur du thorax portant de chaque côté vis-à-vis des festons latéraux du prothorax une petite lame triangulaire jaune. Abdomen noir bronzé en dessus, jaune pâle en dessous; les 1-7° segments ayant un demi-cercle basal jaune et l'articulation terminale cerclée de noir; bord du 10° jaune échancré étroitement en V.

Appendices anals courts, coniques jaunes. Valvules vulvaires jaunes à appendice noir; à peine aussi longues que l'abdomen, sans épine basale.

Pieds jaunes, extérieur des fémurs avec vestige d'une bande obscure.

Patrie: Nouvelle-Zélande. (Coll. de Selys, Mac Lachlan.)

NB. Intermédiaire pour les couleurs entre le Ceriagrion cerinorubellum et l'erythronevrum, voisine de la première par les appendices anals du mâle, mais en diffère par la présence de dessins noirs à la tête, au thorax et aux côtés des 7e-9 segments.

Elle se rapproche de l'erythronevrum par les dessins noirs de la tête et du thorax; mais chez l'erythronevrum mâle l'abdomen porte une bande dorsale noire

depuis le 4e segment, interrompue par un anneau bleu aux 8 et 9e et enfin les appendices inférieurs sont plus courts et non en pinces.

La femelle du Zelandicum diffère beaucoup du mâle par le dessus de tout l'abdomen noir bronzé.

Race? Xanthagrion antipodum, de Selys.

- 2 Abdomen environ 24; aile inférieure 17.
- of Inconnu.
- Q J'hésite à réunir au Zelandicum une femelle incomplète fort petite qui diffère du type par ce qui suit :
- 1º Les points postoculaires sont oblitérés, mais la ligne occipitale jaune qui les réunissait reste bien distincte.
- 2º Au prothorax le point jaune dorsal a disparu, et les taches latérales sont réduites à un point petit.
- 3º Les bandes antéhumérales jaunes du thorax sont rétrécies et un peu interrompues avant le haut, presque en point d'interrogation, et le trait jaune supérieur dans la bande noire humérale a disparu.
 - 4º Le 1er segment ne porte pas de point dorsal jaune.
 - 5º L'extérieur des fémurs a une raie noire.
 - 6º Il n'y a que 11 nervules postcubitales.

Le ptérostigma est un peu plus court que la cellule qu'il surmonte.

(Les quatre derniers segments manquent.)

Patrie: Nouvelle-Zélande. Une femelle unique. (Coll. Selys).

181. XANTHAGRION SOBRINUM, Mac Lachlan.

Telebasis sobrina, Mac Lachlan. neur N. Zeal. ann. mag. nat. hist., 1875, p. 36.

of Abdomen 51; aile inférieure 22.

Extrêmement voisine du Zelandicum, mais beaucoup plus grande; la ache basale noire du 1er segment de l'abdomen divisée par l'arête dorsale. Les appendices anals supérieurs beaucoup plus longs, à peine de moitié plus courts que les inférieurs, subtriangulaires, leur bord inférieur concave, très-penché en leur extrémité (possédant d'ailleurs le tubercule obscur interne du Zelandicum).

Il y a quatre cellules entre le quadrilatère et la veine du nodus aux quatre ailes, et le ptérostigma est plus grand, surmontant presque deux cellules, non compris la partie extérieure aiguë qui couvre encore la moitié de la cellule suivante; aux ailes supérieures, il y a quinze postcubitales.

Q Inconnu.

Patrie: Nouvelle-Zélande. (Coll. Mac Lachlan.)

NB. Nonobstant la grande ressemblance avec le Zelandicum, M. Mac Lachlan pense avec raison, je crois, que l'insecte en diffère spécifiquement. Il n'a examiné qu'un seul mâle en apparence jeune, les marques rouges de la tête et du thorax n'étant pas très-colorées, et restant plus ou moins jaunes et le ptérostigma jaunâtre obscur.

La différence signalée dans les dimensions du ptérostigma et des appendices supérieurs me semble en effet très-caractéristique.

Sous-genre 15. — CERIAGRION, DE SELYS.

AGRION, Fab., Ramb., Burm.

Secteur inférieur du triangle naissant à la nervule basale postcostale (ou un tant soit peu auparavant), cette nervule placée plus près de la 1^{re} que de la 2^e antécubitale. Ptérostigma en losange, semblable aux quatre ailes; 10-15 nervules postcubitales.

Pas de taches postoculaires circonscrites.

Lèvre inférieure sendue dans son tiers apical environ, à branches un peu distantes.

Tête, thorax et abdomen médiocres.

Coloration générale jaunâtre orangée sans taches, ou mélangée d'olivâtre.

Cils des tibias médiocres, peu divariqués (5-6 aux postérieurs en dehors). Onglets à dent inférieure plus courte que la principale.

of 10° segment échancré. Appendices anals supérieurs courts, épais; les inférieurs subcylindriques, un peu plus longs.

Pas d'épine vulvaire. Coloration presque semblable.

Patrie: Afrique et Asie tropicale. Malaisie.

C. cerinorubellum. — glabrum. — Coromandelianum (et race? melanurum).

NB. Les Ceriagrions sont reconnaissables à l'uniformité de leur livrée. Le noir ni le bronzé n'entrent pour rien dans leur coloration, excepté sur les quatre derniers segments de la race melanurum du coromandelianum.

Ils ont du rapport avec les Xantagrions de l'Australie; mais chez ces derniers

THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY

le noir entre dans le dessin, délimite des raies postoculaires, et se montre aussi sur l'abdomen; enfin cette dernière partie, chez les femelles, est autrement coloriée que chez les mâles.

182. CERIAGRION CERINORUBELLUM, Brauer.

AGRION CERINORUBELLUM, Brauer, Reise Novarra, tab. 1 f. 10 (Appendices.)

Abdomen & 28-30; Q 29-35. Aile inférieure & 16-18; Q 17-19.

Ptérostigma brun (plus foncé au centre chez les adultes) en losange couvrant une cellule; 11-12 postcubitales; nervures noires. Ailes pétiolées à peine jusqu'à la nervule postcostale, qui est placée un peu plus près de la 1^{re} que de la 2^e antécubitale. Quadrilatère à côté supérieur ayant à peu près le tiers de l'inférieur. Secteur médian naissant un peu avant la veine du nodus, restant séparé du sous-nodal.

dessous.

Lèvres jaunâtres; face olivâtre clair, dessus de la tête brun, passant au roux à l'occiput et derrière les yeux. Prothorax olivâtre, roussâtre de côté, le lobe postérieur arrondi saillant en arrière, où il se relève. Devant du thorax olivâtre obscur avec deux bandes étroites orangées (souvent oblitérées) contre la suture médiane; les côtés verdâtre clair; le dessous jaune. Abdomen rougeâtre orangé aux deux premiers et aux trois derniers segments; les autres jaunâtres en dessous, noirâtres en dessus, excepté la base du 3° et la moitié terminale du 7° qui sont rougeâtres. Le 10° échancré en un demi-cercle.

Appendices supérieurs excessivement petits, arrondis, roux obscur, les inférieurs roux, plus obscurs à la pointe, aussi longs que le dernier segment, épais à leur base, amincis ensuite et écartés en pinces semi-circulaires, grêles, redressées (cette direction les fait paraître au premier coup d'œil moins longs qu'ils ne sont réellement).

Pieds courts orangés à cils noirs, (5-6 aux fémurs et tibias postérieurs), assez divariqués. Onglets des tarses à dents noires, l'inférieure plus courte mais bien marquée.

Q Les deux raies rousses du devant du thorax oblitérées. Le dessus de l'abdomen brun noirâtre, depuis le 3° segment jusqu'au bout (la moitié antérieure du 3° rousse chez la femelle du Sylhet), 10° segment à échancrure êtroite, aiguë.

Appendices anals pointus bruns, un peu plus courts que le 10° segment. Lames vulvaires roussâtres, un peu plus courtes que l'abdomen, sans épine à leur hase. Patrie: Malacca et Singapore, par M. Wallace. Labuan (Bornéo). — Sylhet. (Coll. Selys.) — Ceylan. (Coll. de Vienne.)

NB. Le couple indiqué du Sylhet est le plus grand; il a des dimensions indiquées par le Dr Brauer. Les exemplaires de Ceylan différeraient un peu des autres parce que les appendices anals inférieurs seraient noirs.

Cette espèce a les formes générales des glabrum et coromandelianum, mais elle s'en distingue de suite par sa taille petite et par le dos des 4e-7e segments noirâtre, ainsi que par les appendices anals inférieurs longs, en pinces semi-circulaires.

Par l'ensemble de la coloration et la taille elle rappelle le Pyrrhosoma tenellum d'Europe.

185. CERIAGRION GLABRUM, BUTM,

AGRION GLABRUM, Burm., nº 18.

— FERRUGINEUM, Ramb, nº 29.

Abdomen o' 26-34; Q 29-35. Aile inférieure o' 19-22; Q 20-24.

Ptérostigma brun, un peu plus foncé au milieu, en losange allongé, couvrant une cellule; 12-14 postcubitales. Le quadrilatère à côté supérieur ayant à peu près le quart de l'inférieur. Ailes étroites, souvent un peu jaunâtres, pétiolées jusqu'à la nervule postcostale, qui est placée un peu plus près de la 1^{re} que de la 2^e antécubitale. Secteur médian naissant avant la veine du nodus, et restant séparé du sous-nodal dans tout son parcours.

Adulte. En entier d'un roux ferrugineux, passant au jaune en dessous; l'abdomen presque rouge. Le 10° segment échancré en demi-cercle, denticulé de noir aux deux bouts de l'échancrure.

Appendices anals supérieurs réniformes courbés en bas, écartés, un peu plus courts que les inférieurs qui sont larges à la base, terminés par une pointe inclinée vers le haut, précédée d'un petit renslement.

Pieds courts à cils noirs (5-6 aux fémurs et aux tibias postérieurs), médiocres, un peu divariqués. Onglets des tarses à dents noires, l'inférieure plus courte mais bien marquée.

Jeune. Le ferrugineux remplacé par du jaune roussâtre.

Q Colorée comme le mâle jeune. Chez les exemplaires très-adultes le dessus du corps devient gris olivâtre et le dessous gris blanchâtre.

10e segment à échancrure étroite aiguë.

Appendices anals très-courts coniques jaunâtres.

Lames vulvaires jaunâtres atteignant le bout de l'abdomen; sans épine à leur base.

SHED TURNED SYINE

Var.? Un exemplaire femelle de Niam-Niam par le Dr Schweinfurt porte aux 3-6° segments une bande dorsale noirâtre ne touchant pas le bout des segments où elle laisse un anneau clair plus large aux 3-4°. Le mâle reçu en même temps (mais sans appendices anals) ne paraît pas différer des exemplaires ordinaires.

Patrie: Afrique tropicale et australe, Camaroons, Sénégal, Dakar, Loanda, Cap, Natal, Madagascar, Maurice, Seychelles, Niam-Niam. (Coll. Selys, etc.)

Je ne puis trouver aucun caractère pour isoler des petits exemplaires du glabrum un mâle reçu de Qeens Land (Australie sept.) par M. Mac Lachlan et un autre de Shanghaï; y aurait-il erreur de provenance?

NB. Varie beaucoup pour la taille dans les mêmes localités. De Dakar je n'ai que de très-petits exemplaires, et de Loanda de forts grands.

Le docteur Rambur, dont les types venaient de Madagasear, dit que chez des exemplaires communiqués par M. Guérin (sans doute de Maurice) les appendices inférieurs sont un peu plus larges, ayant la pointe un peu plus allongée. Je ne crois pas qu'ils forment une espèce distincte.

Les types de Burmeister sont du Cap.

A l'artiele du coromandelianum, je signalerai en quoi il diffère du glabrum.

184. CERIAGRION COROMANDELIANUM, Fab.

AGRION COROMANDELIANUM, Fab.

— CERINUM, Ramb., nº 27.

Abdomen o' 28-30; Q 29. Aile inférieure o' 18-19; Q 20.

Ptérostigma jaunâtre, souvent un peu enfumé au milieu, en losange plus pointu en dehors, couvrant une cellule (plus petit chez le o'); 10-11 postcubitales. Le quadrilatère à côté supérieur ayant aux premières ailes à peu près les ²/₈ de l'inférieur. Ailes pétiolées jusqu'à la nervule postcostale, qui est placée un peu plus près de la 1re que de la 2e antécubitale; secteur médian naissant avant la veine du nodus, séparé du sous-nodal dans tout son parcours.

or Presque en entier d'un jaunâtre livide plus clair en dessous; une bande transverse large brun clair sur la tête entre les yeux; occiput passant au roussâtre; devant du thorax olivâtre clair; le dessous blanchâtre. Le 10° segment échancré en demi-cercle, à denticulations brunes excessivement fines aux bouts de l'échancrure.

Appendices anals supérieurs très-courts, tronqués, épais, en forme de tubercule, les inférieurs un peu plus longs, mais redressés en haut. Ils sont épais à la base, coniques, légèrement courbés l'un vers l'autre, terminés en pointe dont l'extrémité est noire. Pieds courts, à cils noirs médiocres, un peu divariqués (5-6 aux fémurs et aux tibias postérieurs); onglets des tarses à dents noires, l'inférieure plus courte mais bien marquée.

Q 10e segment à échancrure étroite aiguë.

Appendices anals très-courts, coniques, jaunâtres. Lames vulvaires jaunâtres, atteignant le bout de l'abdomen, sans épine à leur base.

Patrie: Inde méridionale, Bombay, Pondichéry; décrit d'après 7 of et 2 Q. (Coll. Selys.)

Un mâle est indiqué de Java et un du Sénégal dans la collection Guérin. Ces deux dernières localités semblent douteuses.

NB. Voisin du glabrum, en diffère par la coloration jaunâtre pâle et non rougeàtre de l'abdomen, la bande transverse brune du dessus de la tête, le devant du thorax olivâtre; les appendices supérieurs du mâle tronqués plus épais, le ptérostigma à côté externe supérieur plus pointu, ce qui se voit surtout chez les mâles.

Il y a aussi deux nervules postcubitales de moins, chez les exemplaires que j'ai sous les yeux.

Chez tous mes exemplaires, les ailes sont pétiolées jusqu'à la première nervure basale postcostale, comme chez le glabrum.

Race? CERIAGRION MELANURUM, de Selys.

Abdomen 31; Q 32-32. Aile inférieure o' 20; Q 22-23.

Paraît différer du coromandelianum par ce qui suit :

1º Un plus grand nombre de nervules postcubitales : 12-14 (au lieu de 10-11);

2º Les ailes cessant d'être pétiolées un peu avant la première nervule basale postcostale;

3º Les quatre derniers segments de l'abdomen du mâle portent en dessus une bande longitudinale noir acier, qui commence un peu après la base du 7º par une pointe antérieure et va en s'élargissant jusqu'au bout du 10º dont l'échancrure arrondie terminale est bordée de dentellures noires dont l'externe forte. Les appendices anals semblent aussi plus robustes;

4º La taille plus forte dans les deux sexes.

Patrie: Japon (quatre måles et deux femelles). Shanghaï (deux femelles). (Coll. Selys.)

NB. Les mâles sont très-distincts du Coromandelianum par la coloration noire en dessus des quatre derniers segments et par la position anormale (dans ce

groupe) de la nervule postcostale, qui rappelle presque ¡les Agrions; mais les femelles ne sont guère caractérisées que par la taille et la nervule basale postcostale; et encore chez l'une des deux (de Shanghaï) ce dernier caractère disparaît, au point qu'on pourrait la rapporter au coromandelianum, d'autant plus que cet exemplaire est un peu plus petit que les autres.

Sous-genre 16. - ARGIAGRION, DE SELYS.

Secteur inférieur du triangle naissant à la nervule basale postcostale, qui est placée beaucoup plus près de la 1^{re} que de la 2^e antécubitale. Ptérostigma épais, en losange peu oblique; quadrilatère des premières ailes trois fois et demie aussi long que large, à côté supérieur n'ayant pas le quart du côté inférieur; 11-12 postcubitales.

Pas de taches postoculaires claires.

Lèvre inférieure, fendue dans son tiers apical au moins, à branches distantes.

Coloration générale bronzée, variée de verdâtre.

Tête, thorax et abdomen assez robustes.

Cils des pieds longs, divariqués (6-7 aux tibias postérieurs en dehors); onglets à dent inférieure forte, un peu plus courte que la principale.

Jaconnu.

2 Pas d'épine vulvaire.

Patrie: Afrique tropicale occidentale.

A. Leoninum.

NB. Coupe sondée sur une espèce très-remarquable par sa coloration et par les cils des tibias divariqués, plus longs que l'espace qui sépare chacun d'eux. Elle se rapproche, sous ce rapport seulement des Argia, s'en séparant par les ailes pétiolées jusqu'à la nervule postcostale et par le quadrilatère à côté supérieur extrêment court. Les cils sont du reste moins longs que chez les vrais Argia.

La place de ce sous-genre ne pourra être bien fixée que lorsque le mâle sera

connu.

185. ARGIAGRION LEONINUM, de Selys.

- Q Abdomen 39. Aile inférieure 27 (large de 6mm).
- o Inconnu.
- Q Ptérostigma en losange presque carré, épais, peu oblique, légèrement

plus long que la cellule qu'il surmonte, gris brun au centre, plus clair à l'entour; 11-12 postcubitales.

Ailes arrondies, salies, assez larges, à réticulation noire, forte, les nervules un peu lavées de brun. Quadrilatère à côté supérieur plus court que l'interne aux supérieures, où il a un cinquième seulement du côté inférieur (les 2-5° aux secondes ailes). Les ailes pétiolées jusqu'à la nervule basale postcostale, qui est placée un peu après la 1re antécubitale. Secteur bref et le premier du triangle à ondulations très-anguleuses.

Coloration olivàtre ou verte (non métallique), variée de noir.

Tête vert clair avec une raie au rhinarium, une bande aux ocelles et une à l'occiput derrière les yeux noirâtres. Dessous de la tête et derrière des yeux jaunâtre livide.

Prothorax brun à tache latérale et à lobe postérieur verdâtres. Ce dernier arrondi, un peu relevé.

Thorax brun roux, l'arête dorsale noire, une bande antérieure juxtahumérale et une latérale médiane larges vertes, cette dernière bordée de noir en arrière.

Abdomen ayant le 1^{er} segment verdâtre avec une grande tache carrée dorsale noire; les 2-7^e segments noir luisant en dessus, avec un demianneau postérieur verdâtre interrompu par l'arête ainsi qu'une bande latérale de même couleur confluente avec lui postérieurement (excepté au 7^e); le 8^e vert pâle en dessus, le reste de ce segment et les 9^e et 10^e noirâtres. Ce dernier un peu échancré.

Appendices anals noirâtres, subtriangulaires, un peu plus courts que le dernier segment. Valvules vulvaires de la longueur de l'abdomen.

Pieds brun clair, assez courts, grêles; fémurs noirs, excepté à leur base interne; les cils noirs, très-longs, divariqués, au nombre de 6-7 aux fémurs et aux tibias postérieurs; onglets à dent inférieure un peu plus courte que la principale, forte.

Patrie; Sierra Leone. (Coll. Mac Lachlan.)

NB. C'est la plus grande espèce d'Agrion. Elle est très-remarquable par ses ailes larges, les cils despieds très-longs, le ptérostigma épais, les bandes noires de la tête, du thorax, de l'abdomen et des pieds, sur fond vert; et la première nervule basale postcostale placée à peine plus loin que la première antécubitale.